

COMME LA VICTOIRE était belle... il y a seize ans !

Les souvenirs de : René Fonck, le commandant Heurtaux, un "de la classe 18", Roland Dorgelès, Claude Farrère, un grand mutilé, une veuve de guerre, Dom Moreau, Jean Goy

Comment considérez-vous l'avenir, il y a ce matin seize ans ?
Sous quels traits vous apparaît la victoire ?

Quels espoirs cette paix resplendissante faisait-elle naître en vous ?

C'est ce que nous sommes allés demander à quelques-uns de nos contemporains, acteurs glorieux ou victimes douloureuses du drame. Et voici leurs réponses :

FONCK

Le recordman des pilotes de guerre, celui qui abattit le plus grand nombre d'avions ennemis, et qui fit de la politique après la guerre sans jamais abandonner l'aviation, parle avec gravité :

— Le 11 novembre 1918, j'étais devant Vouziers. J'avais abattu mon dernier adversaire le 1^{er} novembre. On ne rencontrait plus un avion allemand



Heurtaux Fonck

l'impression d'un knock-out sec, mais d'un arrêt par l'arbitre, sur l'adversaire épuisé. Pour moi, j'avais à 24 ans l'avancement normal d'un homme de 42. Que deviendrais-je ? Je gènerais mes chefs. J'ai refait ma vie, en civil. Et j'en ai appris sur mes succès en lisant les journaux, dix ans après ! Ça ne m'était pas apparu sous ce jour ! dit-il en riant...

Maintenant, conclut-il, vous et moi sommes des vieux. On engrasse. J'ai retrouvé mon mécano. Il s'est crié :

— Ah ! v'là Fil de Fer !...

« Dire qu'on m'appelait Fil de Fer ! comme on change... Bah ! nous ne sommes pas finis. Et l'on peut, en ce 11 novembre, instruire la jeunesse, lui donner courage, lui faire entrevoir, comme nous le vîmes, le beau visage fugitif de la victoire... »

Un de la classe 18

Il a été très bref : mais que d'amertume...
Lire la suite page 2

Jours Nouveaux

Dans la nuit de l'Armistice

C'est une cérémonie expiatoire à laquelle, hier soir, nous venons d'assister. Et il faut remercier le maréchal Franchet d'Esperey d'en avoir pris l'initiative.

Nous avons vu, dans un ordre magnifique, les Anciens Combattants remonter les Champs-Elysées pour saluer de leurs drapeaux le cénotaphe du roi Alexandre. Malgré son deuil et sa douleur, la princesse Paul, femme du prince régent de Yougoslavie, a tenu à se trouver à Paris pour assister à cette veillée funèbre. Et si sa présence nous touche profondément, elle-même n'autre pu manquer d'être frappée par la spontanéité des hommages rendus au roi par le peuple de Paris.

« La paix nous a ramenés à une situation qui ne dépend plus de nous. Si je suis inquiet ? Je suis angoissé. Nous ne sommes pas prêts, et il faut un an pour l'être, en travaillant.

« Je me demande dans quel état d'esprit nous repartirions ?

« J'avais un Spad 13 qui, volant



Claude Farrère Dom Moreau

à 230, se remua bien et avait deux bonnes mitrailleuses. L'avion de chasse en 1934 a toujours deux mitrailleuses, il se remua mal, et atteint... le 250. Ça n'est pas beau !

« En outre, il sera plus difficile à poser et on en cassera des douzaines. Qui est responsable ? Les bureaux, ceux qui se mêlent de l'aviation.

« Grâce au Service technique, nos



Roland Dorgelès M. Jean Goy

chasseurs ne pourront même plus se sauver. Les avions postaux étrangers nous courront après et nous casseront la figure !

« Et si le souvenir du 11 novembre est noble, il me conduit à des idées qui ne me font aucun plaisir... »

Le commandant HEURTAUX

L'ancien et célèbre pilote, rival de Guynemer, et matraqué le 6 février au premier rang de ceux qui défendaient la propriété de ce pays, était blessé pour la 1^{re} fois en 1918.

— L'armistice ? Je l'ai su à Paris ; je faisais, en convalescence, la liaison avec le G. Q. G. Je sus la nouvelle... par le canon. Content ? Heu... Les gens autour de nous étaient d'autant plus ravis qu'ils avaient été plus embusqués. Ils savaient qu'ils n'iraient plus...

Il réfléchit :

— La victoire ne nous donnait pas

DEMAIN :

CEUX QUI RÉSISTENT ce sont ceux qui « trouvent »

Par Georges SIMENON

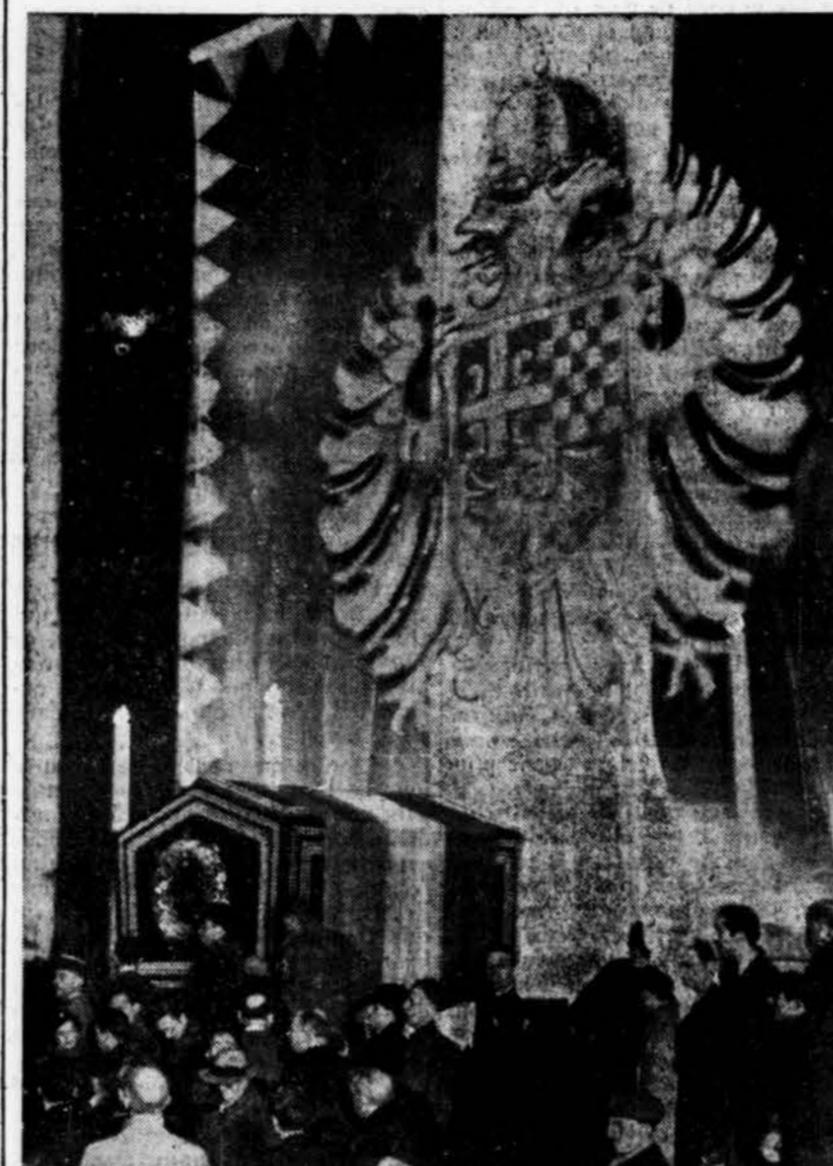
LEON BAILBY.



LE CŒUR DE PARIS A BATTU cette nuit sous l'Arc de Triomphe

Une poignante cérémonie s'est déroulée à la mémoire d'Alexandre I^{er}

Les Anciens Combattants ont apporté au roi assassiné et à la nation yougoslave en deuil la réparation qui convenait



L'impressionnant tableau funèbre, devant le velum aux couleurs yougoslaves. (Photo Le Jour)



M. Bouisson, président de la Chambre des députés, et les membres du bureau de l'Assemblée, se sont recueillis hier devant la tombe du Soldat Inconnu sous l'Arc de Triomphe.

Comment avons-nous fait de la victoire, et de cette fierté juste qui nous exaltait au 11 novembre 1918 ?

Comment avons-nous gâché l'une

après l'autre les joies et les résultats de cet événement, le plus marquant sans doute dans l'histoire du Monde ?

Qu'avons-nous fait de la victoire, et de cette fierté juste qui nous exaltait au 11 novembre 1918 ?

Comment avons-nous gâché l'une

après l'autre les joies et les résultats de cet événement, le plus marquant sans doute dans l'histoire du Monde ?

Jamais un homme qui a vécu la guerre et qui vit ses revenants défilés sous l'Arc de Triomphe ne pourra désespérer de son pays. Mais son pays n'est pas conduit. Il est, depuis trente ans, livré aux factions échauffées d'intérêts et d'ambitions sordides. La guerre, qui réconcilia les hommes des tranchées, qui obtint d'eux des sacrifices sublimes, n'a rien purifié dans le monde politique décidément pourri.

Nous avons connu, depuis février, quelques mois d'espérance. Nous avons cru à un relèvement réalisé par le dedans, grâce à la clairvoyance d'un vieux parlementaire qui se flattait d'opérer par les voies constitutionnelles. Mais à peine a-t-il voulu toucher aux priviléges des castes, des clans et des Loges qu'on l'a traité de factieux et que, même par les siens, il a été abreuvé d'ingratitude.

Nous avons foi dans le peuple français. Nous voulons continuer à nourrir notre optimisme. Mais l'effort commencé et qui vient d'être interrompu doit être repris avec une vigueur accrue. Simon notre pays, suivant le mot de Thiers, sombre dans le sang et l'imbécillité.

Il réfléchit :

— La victoire ne nous donnait pas

DEMOCRATIC

CEUX QUI RÉSISTENT

ce sont ceux qui « trouvent »

Par Georges SIMENON

LEON BAILBY.

LE COLONEL DU "BLÉRIOT" n'avait pas abandonné son poste

Après dix-sept ans, il obtient à l'anniversaire de l'Armistice sa réhabilitation

Une affaire particulièrement douloreuse est venue hier devant la Cour spéciale de justice militaire, chargée de la révision éventuelle des jugements des conseils de guerre et siégeant au Cherche-Midi.

Le 29 juin, le lieutenant-colonel Couthaud commandait le 356^e régiment d'infanterie en ligne, près de la côte 304, au sud-ouest du Mort-Homme. Il occupait un poste de commandement appelé poste de l'Oratoire. Les communications téléphoniques avaient été rompues.

Lorsque l'attaque allemande fut déclenchée, vers dix heures du soir, le lieutenant-colonel Couthaud décida d'aller à quelques centaines de mètres de là, dans le poste du commandant Mauche, pour mettre ses supérieurs au courant de sa position et leur dire que l'attaque ennemie mettait son poste en danger. Il chargea donc un capitaine de garder le poste et s'absenta pendant environ deux heures.

Mal lui en prit. Traduit devant le conseil de guerre pour abandon de poste devant l'ennemi, il fut condamné à cinq ans de prison avec sursis et destitution.

Une audience émouvante

Agé aujourd'hui de 75 ans, le lieutenant-colonel Couthaud, qui avait 37 ans de service, était titulaire de plusieurs citations et officier de la Légion d'honneur, a passé dix-sept années à tenter de reconquérir son honneur. En demandant hier sa réhabilitation à la Cour de justice militaire, il faisait un supremé effort.

Tranquille, il exposa les faits devant la Cour. Puis, il fut procédé à l'audition des témoins. Un seul, le général Lebocq, qui reconnaît manier officiellement, chargé le lieutenant-colonel Couthaud. Les autres, aussi bien le colonel Vesque, qui se trouvait à Favent, que le commandant Mauche, qui occupait une position latérale, déclarèrent qu'ils n'avaient jamais eu l'impression que leur chef abandonnait son poste et qu'ils avaient tous jours considéré sa condamnation comme imméritée.

Le talent du défenseur, M. Lapie, devant la Cour. Puis, il fut procédé à l'audition des témoins. Un seul, le général Lebocq, qui reconnaît manier officiellement, chargé le lieutenant-colonel Couthaud. — Philippe Roques.

EN CINQUIÈME PAGE : COMMENT GOLDENBERG devint Lévy

CENT MILLIONS soustraits aux caisses publiques en Seine-Inférieure

La décoration réalisée à cette occasion comprend, outre ces pavois, un immense drapeau tricolore dont la hauteur a 35 mètres de hauteur et dont la surface n'est pas inférieure à 500 mètres carrés.

Cette impressionnante composition, due à M. E. Kohlmann, a été réalisée aux ateliers de décoration des Grands Magasins du Louvre (Studiom Louvre), sous la direction de M. Picard.

Nous avons plaisir à rendre hommage ici au goût et à l'ingéniosité des artistes qui ont œuvré à l'œuvre, pendant toute la journée d'hier, à être admirée et que les Parisiens qui remonteront l'avenue des Champs-Élysées pourront encore voir aujourd'hui.

LES VAINQUEURS chez les vaincus

Comment nos prisonniers de guerre en Allemagne apprennent l'armistice

11 novembre... Comment nos prisonniers de guerre, M. Nicole. La bonne nouvelle nous parvint une heure avant de nous être confirmée. Nous avions appris, par les journaux allemands qu'on laissait pénétrer dans le camp, que les envoyés plénipotentiaires avaient trouvé des difficultés pour le passage des lignes.

Dans la matinée du 11 novembre, je travaillais dans mon bureau, quand un soldat allemand entra dans cette pièce et s'écria en venant vers moi :

— Enfin, on va manger !

Je compris ce que cela voulait dire. Mais moi, dans ma joie et ma fierté d'être le vainqueur chez les vaincus, j'oubliai mes souffrances passées et j'eus peine à refouler mes larmes. Le capitaine allemand qui dirigeait le camp m'appela aussi. Je me présentai, au garde à vous :

— Content ? me demanda-t-il, en allemand.

Il lut sur mon visage la réponse.

— Vous pouvez être fier d'être français, parce que c'est vous autres qui nous avons battus.

A Kassel

M. Maurice Yvain, le compositeur bien connu, nous répond :

— Je me trouvais dans un camp de concentration près de Kassel. J'eus vent d'un armistice proche dans les trois jours qui précédèrent le 11 novembre. J'étais le seul du camp à avoir l'autorisation de sortir et de circuler librement, à cause des séances de musique auxquelles je participais à Kassel.

Notre joie, hélas ! fut de courte durée : nous apprimmes que, pour des raisons de contingentement et de classe, nous serions retenus pendant quelques jours. Nous restâmes cinq mois !

Cela me permit d'assister au retour des troupes dans les villes de cette région. Elles furent follement acclamées par un peuple qui ne voulait pas



La cérémonie religieuse devant le Cenotaph : l'invocation liturgique des desservants du rite orthodoxe. (Photo Le Jour)

lait pas une seconde admettre la défaite.

En Bavière

M. Dobenton, notre dévoué collaborateur, a su la joie d'annoncer la victoire à ses camarades :

— J'étais prisonnier à Oberver, en Bavière, nous dit-il. Vers dix heures du matin, je me rendais au travail, quand je m'entendis interpellé par le maire, qui me connaissait :

— Tu suis, me dit-il en français, la guerre est finie!

Je demeurai une seconde interdit. Je n'osais pas y croire.

— Alors, répondis-je, je ne traînais plus!

Et je m'en fus aussitôt vers le lieu où j'avais laissé onze de mes camarades.

— Nous allons revoir la France! leur criai-je.

Une joie folle s'empara de nous tous. Les outils furent abandonnés sur-le-champ. Mais il s'agissait de rejoindre le camp de concentration. Notre Wehrmacht intervint :

— Colonne par quatre!

Il fut bien mal reçue.

— Nous sommes des hommes libres, ripostâmes-nous. Nous n'avons plus besoin de toi!

Malheureusement, à cette époque, les camps étaient décimés par la grippe espagnole, et Dieu seul sait combien des nôtres moururent alors qu'ils se croyaient parvenus au bout de leurs douleurs.

En Westphalie

M. Daniel Berger, chef de camp à Dornmund, puis transféré dans un camp de répresseurs à Essen, pour s'être évadé quatre fois et avoir été repris, ne nous cache pas son émotion à renouer ces souvenirs :

— Nous étions deux mille, nous dit-il, dans le camp, mais nous fûmes victimes d'une erreur de l'administration. Ce n'est que le 17 novembre, à midi, qu'on ouvrit les portes à plus de trois cents d'entre nous, en nous donnant des billets de circulation libres sur les réseaux à destination de la frontière belge. Nous couchâmes pour la plupart à Essen. Beaucoup d'entre nous portaient encore le képi et le pantalon rouge de 1914, et c'est dans cette tenue que nous rencontrâmes des ouvriers des usines Krupp et maints soldats permissionnaires qui venaient à nous en disant : « Kamarad! »

Nous étions sept dans mon groupe. Pas un seul ne parlait l'allemand. Après 24 heures de voyage, nous rencontrâmes enfin des employés de gare qui parlaient français et qui nous renseignèrent.

Pierre APESTEGUY.

Un legs de R. Poincaré au département de la Meuse

Bar-le-Duc, 10 novembre. — Le président Poincaré donna, par testament, sa propriété à Clos, au département de la Meuse. Mme Raymond Poincaré en gardera l'usufruit.

Une douzaine d'enfants seront élevés au Clos. Ils suivront les cours des écoles de Sampigny et apprendront un métier.

Un départ, chacun des enfants recevra un petit pécule.

Pierre APESTEGUY.

Une rue Gaston-Doumergue

MM. Georges Contentot, Armand Massard, Noël Pinal, Vicomte Constant, Jean Ferrand, Pierre Dally et Paul Piel, viennent de déposer une proposition sur le bureau du Conseil municipal tendant à attribuer le nom du président Doumergue à une voie parisienne.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Doumergue, a accepté la proposition.

Le maire du 1^{er} arrondissement, M. Gaston Dou